

Première Annonce

37^e CONGRÈS NATIONAL
DE MÉDECINE ET SANTÉ AU TRAVAIL



DU 4 AU 7 JUIN 2024
SUD DE FRANCE ARENA | MONTPELLIER
www.medecine-sante-travail.com

Co-organisé par



ÉDITO

Madame, Monsieur, chers collègues,

Située au cœur de la région Occitanie, classée parmi les villes les plus agréables à vivre en France, Montpellier vous accueillera à bras ouverts pour le 37^{ème} Congrès National de Médecine et de Santé au Travail qui aura lieu du 4 au 7 juin 2024 à la Sud de France Arena !

Dans la ligne droite des éditions précédentes ce congrès sera une occasion incontournable pour tous les acteurs de la santé au travail francophone de se tenir informés des dernières avancées de nos métiers et de partager leurs expériences et leurs connaissances avec leurs pairs.

Le Comité Scientifique vous a préparé un programme qui s'annonce d'ores et déjà passionnant s'articulant autour de 9 thèmes et balayant un large spectre de la pratique de la santé et de la prévention au travail !

Nous espérons que les échanges qui animeront ces journées, avec leur richesse de points de vue et de réflexions, nous permettront à toutes et à tous d'enrichir nos pratiques quotidiennes.

Notre édition vous offrira également au travers de son programme social des possibilités de découvrir ou de redécouvrir notre ville, dynamique, ensoleillée, berceau de la médecine moderne avec sa faculté datant de 1220.

Les amateurs de nature qui prolongeront de quelques jours leur séjour n'oublieront ni leurs tongs, ni leurs chaussures de marche afin de profiter comme il se doit des plages de sables fins mais aussi des randonnées sur les agréables sentiers du Pic Saint-Loup.

Nous espérons vous accueillir nombreux à Montpellier pour cette 37^{ème} édition.

Dr Thierry BONJOUR

Président du Comité d'Organisation

Dr François-Xavier LESAGE

Président du Comité Scientifique

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Le programme du congrès est conçu et organisé par le Comité Scientifique du 37^{ème} Congrès National de Médecine et Santé au Travail, la Société Française de Santé au Travail (SFST) et la Société Régionale de Médecine du Travail de Montpellier (SRMTM), accompagnés dans leur démarche par Les Entretiens Professionnels de Formation (LEPF).

Les Entretiens Professionnels Formation (LEPF)

Organisme de formation enregistré sous le numéro NDA : 11.75.44359.75

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Organisme référencé au Datadock (46668) et certifié Qualiopi (2022/17800.1) pour ses actions de formation



COMITÉS

PRÉSIDENT DU CONGRÈS

Dr Thierry BONJOUR, CHU de Nîmes

PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Dr François-Xavier LESAGE, CHU de Montpellier

COMITÉ D'ORGANISATION

Dr Cyril BERNARDET, EnSanté

Mme Evelynne CANCE, AIPALS

Dr Guillaume CHORON, EnSanté

Mme Véronique DEMON-MAILLIU, EnSanté

Dr Edith FESQUET, Sanofi

Dr Eric KOZAR, Orange

Mme Céline KUTEK, EnSanté

Dr François-Xavier LESAGE, CHU de Montpellier

Mme Jessica RIGOULT, AIPALS

Dr Camille TAVAKOLI, Santé au travail Montpellier BTP

Dr Nicolas TEULADE, AIPALS

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pr Isabelle BALDI, Université de Bordeaux

Dr Cyril BÈGUE, Faculté de santé Angers

Dr Lynda BENSEFA-COLAS, APHP, Hôtel-Dieu, Paris

Dr Nathalie BERNAL-THOMAS, MIRT, DREETS Occitanie

M. Nicolas BERTRAND, AMETRA06, Nice

Mme Sandrine CAROLY, Université Grenoble Alpes

Pr Barbara CHARBOTEL, Hospices Civils de Lyon, Université Claude Bernard, Lyon 1

Dr Guillaume CHORON, EnSanté, Montpellier

Pr William DAB, CNAM, Paris

Dr Anne DELEPINE, INRS, Paris

Pr Frédéric DUTHEIL, CHU de Clermont-Ferrand

Dr Yolande ESQUIROL, CHU de Purpan, Toulouse

Pr Jean-Baptiste FASSIER, Hospices Civils de Lyon, Université Claude Bernard, Lyon 1

Dr Gérald GANDON, CHU de Grenoble

Pr Gérard LASFARGUES, ANSES, Maisons-Alfort

Mme Mélina LE BARBIER, Santé Publique France, Saint-Maurice

M. Pierre LEBAILLY, Université de Caen Normandie

Pr Emilie OLIÉ, CHU de Montpellier

Dr Jean PASSERON, AMETRA06, Nice

Dr Carole PÉLISSIER, CHU de Saint-Etienne

Pr Audrey PETIT, CHU d'Angers

Mme Nadine RAUCH, GIT, Paris

Dr Laetitia ROLLIN, CHU Charles Nicolle, Rouen

Pr Yves ROQUELAURE, Université et Inserm CHU d'Angers

Pr Jean-Marc SOULAT, CHU de Purpan, Laboratoire de médecine du travail, Toulouse

Dr Isabelle THAON, Université de Lorraine, CHRU de Nancy

THÈMES

THÈME 1 | EXPOSITIONS AGRICOLES : DE L'ÉVALUATION DES RISQUES À LA PRÉVENTION

Responsables : Pr Isabelle BALDI, M. Pierre LEBAILLY

Le milieu professionnel agricole se caractérise par une grande diversité de métiers (cultivateurs, éleveurs, forestiers, travailleurs des espaces verts, ouvriers de coopératives...), associés à des nuisances professionnelles multiples.

L'usage des pesticides représente une des préoccupations majeures pour la santé de ces populations qui reste encore largement à explorer, mais d'autres expositions sont également impliquées ou suspectées dans la genèse de cancers et d'autres maladies chroniques (huiles, fuels, solvants, peintures, fumées, poussières organiques et inorganiques, soleil, virus...). Les connaissances sur ces expositions, aussi bien sur leur nature précise, que sur leurs niveaux et leurs déterminants, restent aujourd'hui très parcellaires dans le contexte français.

Il existe pourtant de nombreuses manières de générer des données sur les expositions, notamment en mettant en œuvre des approches de terrain, centrées sur le travail. Ces données sont cruciales dans de nombreux aspects de la santé au travail : surveillance des populations, évaluation et gestion des risques, recherche étiologique, mise en place de mesures de prévention efficaces, reconnaissance en maladie professionnelle. La mesure des expositions agricoles nécessite à la fois de bien caractériser leur nature et de les quantifier, à un temps donné mais aussi tout au long de la vie professionnelle.

Les communications de ce thème feront état d'initiatives permettant de générer des données d'exposition utiles depuis l'évaluation des expositions jusqu'à la gestion des risques dans le domaine de la santé au travail agricole en mobilisant des disciplines variées : expologie, ergonomie, sociologie, épidémiologie...

THÈME 2 | SANTÉ AU TRAVAIL DANS LES MÉTIERS DE SERVICES À LA PERSONNE

Responsables : Pr Jean-Baptiste FASSIER, Dr Laetitia ROLLIN

Les Services à la personne occupent en France 1,3 million de salariés, à temps partiel ou à temps plein. Ils comportent une large palette de métiers et de certifications professionnelles, dans trois grandes familles de métiers : métiers pour la famille et les personnes fragiles (Aide médico-psychologique, Auxiliaire de vie sociale, Garde d'enfants à domicile, etc.), métiers de la vie quotidienne (Agent d'entretien de petits travaux et de jardins, Agent de surveillance du domicile, Employé familial, Employé de ménage à domicile, etc.), et les métiers de direction et d'encadrement.

Les enjeux de santé au travail des Services à la personne sont caractérisés par les exigences tant sur le plan des capacités physiques (déplacements fréquents, assistance aux personnes en perte d'autonomie) que relationnelles (écoute et empathie) et d'organisation (grande autonomie, capacités d'adaptation).

Ces enjeux sont également marqués par le fait d'exercer souvent au domicile des particuliers qui contraint les possibilités d'études et d'aménagement des postes de travail, et la faible connaissance de leurs responsabilités des particuliers employeurs dont l'adhésion aux services de prévention et de santé au travail est aléatoire.

Enfin, le nombre important des fédérations professionnelles concernées (associations, organismes publics, particuliers employeurs) peut limiter les politiques de prévention en santé au travail.

Cette session est ouverte aux communications portant sur les conditions de travail et les enjeux de santé au travail des travailleurs dans les Services d'aide à la personne.



THÈMES

THÈME 3 | TRAVAILLEURS SAISONNIERS

Responsables : Pr Gérard LASFARGUES, Dr Jean PASSERON, M. Nicolas BERTRAND

En France, l'emploi saisonnier, destiné à répondre à un accroissement local et temporaire de l'activité économique, représentait plus de 4 millions de postes en 2017, soit 11% des postes du privé, mais seulement 1.4% en équivalent temps plein (source INSEE). Les domaines d'activité les plus concernés par l'embauche de travailleurs saisonniers sont l'hébergement/restauration, les activités d'arts/spectacle/animation, le commerce, l'agriculture, le transport, les services et l'industrie.

Les travailleurs saisonniers constituent une population professionnelle hétérogène, aussi bien au regard de leur niveau de qualification et d'expérience que de leurs conditions de vie en matière de précarité, de mobilité ou d'accès aux soins. De nombreux jeunes travailleurs, encore en formation, exercent là leurs premières activités professionnelles pour de courtes périodes. Des chômeurs utilisent le travail saisonnier pour reprendre une activité professionnelle. D'autres travailleurs saisonniers enchainent les saisons et travaillent de façon pérenne dans ces activités.

La pandémie de la COVID-19, couplée à la modulation de la durée et du montant de l'indemnisation-chômage entre les saisons, semble avoir impacté l'attractivité de l'emploi saisonnier conduisant à une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs avec des conséquences sur le travail qui restent à évaluer : modification possible de la charge de travail, horaires de travail, formation à l'embauche, hébergement, barrière de la langue pour les saisonniers étrangers...

Face à ce constat, plusieurs enjeux se posent concernant la santé au travail en matière. Comment adapter la surveillance médicale à ces populations ? Quels sont les déterminants permettant de repérer et d'évaluer les situations les plus à risque (niveau de précarité, état de santé, conditions de travail...) ? Comment intervenir dans ce contexte pour les acteurs de la prévention ? Enfin, comment sensibiliser et former au mieux les différentes parties prenantes de la santé au travail que sont les employeurs, les salariés et leurs représentants et les équipes pluridisciplinaires des services de prévention et de santé au travail ?

Ces différents aspects pourront faire l'objet de communications orales et/ou affichées.

THÈME 4 | PATHOLOGIES PSYCHIATRIQUES ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Responsables : Pr Emilie OLIÉ, Dr Gérald GANDON

Les maladies psychiatriques sont un enjeu de santé publique de par leur prévalence et leur impact fonctionnel. Elles sont très souvent source de handicap professionnel : difficultés à l'insertion, présentisme, arrêts de travail prolongés et/ou répétés, inaptitude, invalidité.

Actuellement les troubles psychiatriques sont désormais la deuxième cause des arrêts maladie. L'objectif des symposia et des communications de cette thématique sera d'avoir un regard croisé psychiatre / médecin du travail sur les répercussions professionnelles des pathologies psychiatriques et les moyens d'accompagnement de la prévention de la désinsertion professionnelle.

Comment repérer d'éventuels troubles cognitifs ? Quels psychotropes surveiller ? Pourquoi adapter les rythmes de travail ? Quels aménagements ou adaptations mettre en place pour maintenir l'emploi ? Comment accompagner l'environnement du travailleur ?

THÈMES



THÈME 5 | MÉDECINE DU TRAVAIL ET PARCOURS DE SOIN

Responsables : Pr Audrey PETIT, Dr Cyril BEGUE, Dr Anne DELEPINE

Du fait de l'importance des interactions entre la santé et le travail, la santé au travail devrait faire partie intégrante du parcours de soins tout au long de la vie. Or, les acteurs du parcours de soins et du milieu de travail ont potentiellement des points de vue et des représentations divergents concernant les relations entre santé et travail et le rôle de chacun. Cela entrave la collaboration interprofessionnelle et l'échange d'informations, au détriment du patient-travailleur.

L'objectif de ce thème est d'aborder les rôles des différents acteurs du parcours de soins et l'importance de leur collaboration dans l'accompagnement du patient-travailleur, à l'entrée, pendant et après sa carrière professionnelle.

Sans se limiter à la prévention de la désinsertion professionnelle, l'appel à communication portera notamment sur les aspects suivants : Comment s'intègre la santé au travail dans le parcours de soins ? Quelles sont les représentations des différents acteurs du parcours de soins y compris du patients-travailleur lui-même ? Quelles sont les retours d'expériences permettant d'améliorer le parcours de soins grâce à la prise en compte de l'activité de travail ?

THÈME 6 | LA PLURIDISCIPLINARITÉ EN SANTÉ AU TRAVAIL EN 2024

Responsables : Pr Jean-Marc SOULAT, Mme Nadine RAUCH, Mme Sandrine CAROLY

La pluridisciplinarité au service de la santé au travail des salariés

La pluridisciplinarité n'est pas une orientation nouvelle dans les services de santé au travail (premier décret 2004, alors qu'elle existait déjà dans les pratiques).

Ainsi la pluridisciplinarité a marqué les différentes réformes jusqu'à aujourd'hui et est devenue une réalité organisationnelle et interprofessionnelle en prévention.

Adoptée le 2 août 2021, la nouvelle loi « santé au travail » est entrée en vigueur le 1er avril 2022.

L'objectif de cette réforme santé vise à renforcer la prévention en entreprise, de prévenir la désinsertion professionnelle, d'améliorer le suivi individuel et médical des salariés.

Elle a pour vocation de poursuivre un effort vers la prévention primaire.

Quoi de neuf ? En quoi cette réforme transforme les organisations, les pratiques professionnelles, les collaborations ?

Comment se met-elle en œuvre dans les entreprises et auprès des salariés ?

Comment mieux communiquer vers les entreprises ? Comment mieux développer les compétences de tous les acteurs de la pluridisciplinarité pour une meilleure efficacité ?

Les ressources seront-elles suffisantes pour obtenir des résultats tangibles ?

Les communications attendues viseront à répondre aux enjeux d'une approche globale de la santé des travailleurs y compris pour les personnes en situation de handicap, dans une vision décloisonnée de la santé au travail et de la santé publique.

Elles peuvent porter sur les aspects pluridisciplinaires relatifs aux changements de pratiques collaboratives (médecin-IDE, médecin-IPRP, avec les psychiatres ou assistantes sociales, etc.) et sur des outils comme le DUERP désormais associé à une offre et une démarche personnalisée en fonction de la taille de l'entreprise, le passeport prévention, la visite de pré-reprise, de mi carrière, le rendez-vous de liaisons, l'essai encadré, la CRPE, etc.

Les séances plénières permettront de faire un état des lieux sur la situation depuis la sortie des différents décrets, de présenter des retours d'expériences lors d'ateliers.



THÈMES

THÈME 7 | RISQUE CARDIO VASCULAIRE ET TRAVAIL

Responsables : Pr Frédéric DUTHEIL, Dr Yolande ESQUIROL

Si les maladies cardiovasculaires demeurent une des premières causes de morbi-mortalité en population générale, elles constituent la première cause de morbi-mortalité dans la population active suivie en santé au travail. Les enjeux pour la santé au travail sont majeurs car les maladies cardiovasculaires sont particulièrement accessibles à la prévention, aussi bien primaire, que secondaire ou tertiaire. Traditionnellement, la médecine au travail se focalisait sur les risques professionnels, pour progressivement s'élargir vers la santé au travail et englober des enjeux de santé publique. Les facteurs professionnels de risque de maladies cardiovasculaires sont de mieux en mieux connus et accessibles à la prévention. De plus, de nombreux travailleurs sont aussi exposés à des facteurs de risque cardiovasculaire plus « classiques », pour lesquels le rôle préventif des services de santé au travail peut être capital.

Cette thématique pose également la problématique du maintien dans l'emploi des travailleurs présentant des maladies et facteurs de risque cardiovasculaire, et plus généralement de la pénibilité et de l'astreinte cardiovasculaire de certains métiers. Les séances plénières permettront de faire le point sur l'état actuel des connaissances et sur les implications possibles en termes de prévention en milieu de travail. Les sessions de communications permettront des retours d'expériences d'actions innovantes de prévention et d'évaluation par des professionnels de santé au travail et autres acteurs de prévention.

THÈME 8 | APPORT DE LA SANTÉ AU TRAVAIL À LA SANTÉ PUBLIQUE

Responsables : Pr Yves ROQUELAURE, Mme Mélina LE BARBIER, Pr William DAB

Le questionnement sur l'apport de la santé au travail à la santé publique est ancien et différencié selon les époques, les systèmes de santé, et les traditions politiques, économiques, et réglementaires françaises et européenne. En France, peu à peu, l'articulation entre les deux domaines progresse. La contribution de la santé au travail à l'amélioration de la santé de la population est indéniable. Inversement, les outils de la santé publique comme la surveillance épidémiologique, l'évaluation quantitative des risques sanitaires, l'estimation des expositions sont désormais couramment mis en œuvre en santé au travail. La pandémie de Covid-19 a rendu cette articulation encore plus évidente et les évolutions législatives récentes la consacrent.

Pour autant, les liens entre la santé au travail et la santé publique méritent d'être débattus et approfondis de sorte que les spécificités de chacun de ces champs soient respectées et partagées lorsque cela apporte une contribution réciproque. C'est pourquoi, il convient de réfléchir aux obstacles et aux opportunités d'un tel rapprochement, tout particulièrement dans le contexte du vieillissement de la population des travailleurs.

Par ailleurs, sur les plans conceptuels et méthodologiques, de nouveaux outils émergent qui renouvellent les modèles de pratique. De nouvelles sources données et grands dispositifs vont fournir des données qui permettront de donner une dimension opérationnelle aux concepts de One health (prise en compte des liens étroits entre la santé humaine, la santé animale et l'état des écosystèmes pour promouvoir une approche pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires) et d'exposome (analyse de l'ensemble des expositions environnementales). Couplés aux nouvelles méthodes d'analyse des données massives et d'intelligence artificielle, ces outils vont permettre de mieux comprendre les déterminants multifactoriels des maladies liées au travail (TMS, RPS, maladies cardiovasculaires, hypersensibilité, etc.), les facteurs de risque d'invalidité et l'efficacité des solutions pour l'insertion et le maintien en emploi. L'essor des nouvelles formes de travail et d'emploi commandent de repenser les modalités de suivi des populations et des expositions professionnelles et de proposer de nouvelles modalités de prévention intégrée et globale des risques professionnels. La persistance des inégalités sociales de santé incite aussi au décloisonnement des approches de santé au travail et de santé publique.

L'objectif des symposiums et des communications sera de faire le point sur ces nouveaux enjeux et de discuter les évolutions de la contribution de la santé au travail à la santé publique, à la fois conceptuelles et pratiques, en se basant des expériences françaises et internationales.

THÈMES

THÈME 9 | LIBRE (APPEL À COMMUNICATIONS)

Responsables : Dr Lynda BENSEFA-COLAS, Dr Carole PÉLISSIER, Dr Isabelle THAON,
Dr Guillaume CHORON

Le Congrès national de Médecine et Santé au travail est l'occasion pour les acteurs de la santé au travail et les enseignants chercheurs intervenant dans le champ santé travail de s'enrichir de connaissances nouvelles et d'échanger sur le développement en pluridisciplinarité des bonnes pratiques professionnelles.

Le thème libre, proposé par les organisateurs, permet la présentation de travaux originaux dans le champ des sujets de santé au travail non repris dans les thèmes ciblés. Une attention particulière sera portée aux travaux présentant des évaluations, des pratiques et des démarches innovantes dans le champ de la prévention des risques professionnels notamment le risque chimique, et la promotion de la santé.



APPEL À COMMUNICATIONS

Les propositions de communications sont à soumettre directement sur internet. Aucune soumission sur papier ou par e-mail ne sera acceptée.

La soumission sera ouverte à partir du 11 septembre 2023 sur le site internet du congrès : www.medecine-sante-travail.com. La date limite de soumission est arrêtée au 11 janvier 2024. Cette date ne pourra être repoussée du fait des délais incompressibles d'impression du numéro spécial des Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement. Passé cette date, la page du site ne sera plus accessible et aucun résumé ne pourra plus être déposé. Les résultats seront communiqués par e-mail aux auteurs « contacts » en février 2024.

Il vous sera alors demandé de confirmer très rapidement votre présentation sous la forme retenue (orale ou poster) ainsi que votre inscription au congrès. Ne figureront dans le programme définitif que les présentateurs s'étant effectivement acquittés de leur inscription avant le 24 mars 2024.

NAVIGATEUR

Vous devez accepter les cookies, les pop-ups et le javascript pour utiliser ce système de soumission de résumés en ligne. Nous vous recommandons d'utiliser Internet Explorer 8.0+, Firefox 3.6+, Chrome 5+ ou Safari 5+ afin d'utiliser de façon optimale ce système de soumission.

RÉSUMÉ

La langue officielle du congrès étant le français, votre résumé devra être soumis en FRANÇAIS. Le corps de votre résumé (sans le titre et les auteurs) ne devra pas excéder les 2750 caractères, espaces compris. Afin d'éviter tout problème d'incompatibilité de police, nous vous demandons de préparer votre texte sur Word en utilisant la police Arial. Vous devrez ensuite copier/coller le corps du texte uniquement (sans le titre ni les auteurs) dans le cadre prévu à cet effet. L'insertion de graphiques, tableaux ou figures et de références bibliographiques n'est pas autorisée.

N.B. : Utiliser les abréviations usuelles (ex : kilomètre = km, gramme = g, électrocardiogramme = ECG).

Si des abréviations particulières sont utilisées, il faut indiquer leur signification entre parenthèses dès leur première apparition dans le texte. Lorsqu'une phrase commence par un chiffre, celui-ci doit être écrit en utilisant des lettres. Vous saisissez le titre, les noms et prénoms des auteurs et organismes dans des rubriques à part.

Une confirmation par e-mail vous parviendra à l'issue de la procédure. Tant que la date limite de dépôt n'est pas atteinte, vous pourrez à tout moment accéder à votre résumé et le corriger. Passé ce délai, nous vous demandons d'adresser un e-mail à : scientifique-cnmst@europa-organisation.com

Toute correspondance sera adressée à la personne « contact » dont l'adresse e-mail sert d'identifiant.

INFORMATIONS À L'ATTENTION DES EXPERTS SOLlicitÉS POUR UNE CONFÉRENCE

Vous avez été sollicité par un responsable de thème pour intervenir dans une session d'experts. Vous devez soumettre un résumé en suivant les mêmes recommandations de rédaction. Afin de pouvoir identifier votre soumission et la différencier des soumissions classiques, après avoir choisi le thème correspondant à votre session, nous vous demandons de sélectionner comme préférence de présentation la rubrique intitulée « Résumé lié à une conférence d'expert sollicité ».

Sachez que vous pourrez également, si vous le souhaitez, préparer un texte complet au plus tard pour le 30 juin 2024 selon les recommandations de rédaction des Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

DATES IMPORTANTES

Ouverture des inscriptions | **Septembre 2023**

Ateliers pré-congrès | **4 juin 2024**

Congrès | **du 5 au 7 juin 2024**

APPEL À COMMUNICATIONS

Ouverture de la soumission | **11 septembre 2023**

Clôture de la soumission | **11 janvier 2024**

Publication des résultats | **fin février 2024**

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE PRÉSENT SUR NOS ESPACES D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES

Exposition et Partenariat

Marijana MOIROUX

mmoiroux@europa-group.com

Informations et inscriptions

Europa Organisation

19 allées Jean Jaurès – BP 61508

31015 Toulouse

insc-cnmst@europa-organisation.com

www.medecine-sante-travail.com

LIEU DU CONGRÈS

Sud de France Arena

Route de la Foire

34470 Pérois

37^e CONGRÈS NATIONAL
DE MÉDECINE ET SANTÉ AU TRAVAIL



DU 4 AU 7 JUIN 2024
SUD DE FRANCE ARENA | MONTPELLIER

www.medecine-sante-travail.com